

Faits saillants du Rapport sur la tarification en assurance automobile au Québec pour l'année 2007

Contexte

Le Rapport sur la tarification en assurance automobile au Québec pour l'année 2007 vise essentiellement à informer le public et l'industrie de l'assurance sur les tendances et les points d'intérêt d'un secteur particulièrement important de l'économie québécoise. En effet, de façon générale, l'assurance automobile suscite plus d'intérêt et de questionnements que les autres catégories d'assurance, et ce, notamment pour les motifs suivants :

- Il s'agit de la seule catégorie d'assurance qui utilise une tarification qui fait appel à des critères basés sur des caractéristiques personnelles;
- contrairement à l'assurance habitation, les primes demandées en comparaison des valeurs assurées sont jugées plus élevées et représentent une part plus importante du budget des consommateurs;
- la fréquence des réclamations est généralement plus importante que celle des autres catégories d'assurance;
- tout propriétaire de véhicules au Québec doit obligatoirement détenir un montant minimum d'assurance « responsabilité civile ».

Ainsi, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a un rôle à jouer en assurance automobile afin de favoriser un meilleur équilibre entre les différents intervenants du marché et assurer la protection des consommateurs.

L'offre d'assurance automobile au Québec

- Cette industrie se compose de :
 - 53 assureurs à charte du Québec détenant 59 % du total des primes directement souscrites;
 - 43 assureurs à charte du Canada détenant 35 % du total des primes directement souscrites;
 - 28 assureurs à charte d'un État ou pays étranger détenant 2 % du total des primes directement souscrites;
 - 3 assureurs à charte d'une autre province détenant 4 % du total des primes directement souscrites.

- Les assureurs à charte du Québec dominent ainsi le marché québécois.
- Les assureurs directs contrôlent l'ensemble du marché avec une part de marché qui s'élève à 51,6 %. Plus particulièrement, ils dominent le secteur de l'assurance des particuliers en détenant 58,1 % des primes souscrites.
- Le marché de l'assurance automobile des entreprises est largement dominé par les assureurs à courtiers et leur part de marché pour ce secteur est de 84 %.
- Le marché québécois est contrôlé à 94 % par 15 assureurs ou groupes d'assureurs.
- Au cours des dernières années, plusieurs assureurs ont étendu leur souscription à l'ensemble des catégories de risque automobile.
- L'offre d'assurance automobile au Québec demeure élevée et diversifiée. Les consommateurs peuvent y trouver les produits qui seront en mesure de correspondre à leurs besoins.

La concurrence dans le marché québécois de l'assurance automobile

- Les assureurs continuent d'innover dans le développement de leurs pratiques et dans les nouveaux produits offerts afin de devancer ou de se démarquer de la concurrence.
- Les modifications apportées aux manuels de tarification ont connu une augmentation de 24 %.
- La concurrence est présente dans tous les secteurs et prend de la vigueur, notamment dans celui des véhicules utilitaires et des véhicules récréatifs.
- Quarante assureurs représentant 99 % du marché des voitures de tourisme ont apporté des modifications à leurs tarifs.
- La présence de plus de 100 assureurs automobile qui souscrivent des risques en sol québécois en fait un marché très concurrentiel, ce qui profite aux consommateurs.

La demande d'assurance automobile

- Le nombre de véhicules souscrits a augmenté de 1,9 % et le parc automobile a rajeuni.
- La demande d'assurance automobile s'accroît en raison notamment de l'augmentation du nombre de titulaires de permis de conduire, lequel a augmenté de 1,4 %.

- Le fait de demander plusieurs soumissions d'assurance peut faire économiser un montant substantiel aux consommateurs.
- L'augmentation du nombre de consommateurs qui comparent leurs primes d'assurance et qui demandent davantage d'information concernant les conditions applicables et les services offerts, contribue ainsi à maintenir une saine concurrence dans le marché.

La consultation des manuels de tarification

- Les manuels de tarification des assureurs sont disponibles auprès de l'Autorité pour consultation par toute personne qui en fait la demande.
- La consultation des manuels de tarification auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.
- 208 consultations des manuels de tarification en ce qui a trait à 31 manuels d'assureurs différents ont été effectuées.
- Les sections des manuels concernant les différents rabais et surcharges applicables ont été les plus consultées au cours de la dernière année.

Les modifications aux manuels de tarification

- Les assureurs représentant 77 % du marché des voitures de tourisme ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification.
- Les critères liés aux systèmes de protection contre le vol automobile et ceux concernant l'utilisation de la cote de crédit ont été les plus modifiés par les assureurs.
- Les assureurs continuent de modifier leurs critères de classification et de tarification afin de fidéliser leur clientèle et de demeurer concurrentiels dans le marché québécois de l'assurance automobile.

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

- La tendance affichée des baisses de tarifs se poursuit et la diminution moyenne est de 1,8 %.
- La prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a diminué de 0,4 %. Elle s'établit maintenant à 565 \$.
- L'Autorité anticipe que la concurrence devrait s'intensifier sur le plan des tarifs en assurance automobile au Québec au cours des prochaines années.

L'évolution globale des résultats

- Le volume des primes souscrites pour l'ensemble des véhicules a augmenté pour se situer maintenant à 3,026 milliards de dollars.
- Le volume des primes acquises a lui aussi augmenté. Il se situe maintenant à 3,011 milliards de dollars.
- Le montant total des sinistres est de 1,860 milliard de dollars. Ainsi, le ratio sinistres/primes est passé au cours de l'année de 58,5 % des primes acquises à 61,8 %.
- Le montant des frais d'exploitation est estimé à 26,6 % des primes acquises.
- Le total des dépenses pour l'ensemble des véhicules se situe à 88,4 % des primes acquises.
- Le bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec est passé au cours de l'année de 16,2 % des primes acquises à 13,1 %.

L'évolution des sinistres

- La fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme continue de se maintenir à des niveaux très bas, et ce, pour chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit les garanties « responsabilité civile », « collision » et « accident sans collision ni versement ».
- La fréquence des réclamations liées aux vols de véhicules, aux bris de vitre et aux autres dommages comme l'incendie ou le vandalisme sont en baisse. Depuis 1999, la fréquence des vols partiels a diminué de près de 57 % tandis que celle des vols complets de véhicules a diminué de 46 %.
- La fréquence des réclamations pour les dommages causés par le vent ou la grêle montre une croissance considérable. Elle a augmenté de 50 % en 2007.
- Le coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme continue de se maintenir à des niveaux élevés en raison notamment de l'effet du rajeunissement du parc automobile, de l'évolution des tarifs horaires exigés par les réparateurs et des coûts de location des véhicules de remplacement.
- La hausse des fréquences de réclamations et des coûts moyens ont causé des augmentations du coût global des garanties « responsabilité civile » et « collision ».
- Le coût global de la garantie « accident sans collision ni versement » a, de son côté, diminué.

Le caractère adéquat de la tarification en 2007

- Calculé sur une période de 20 ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 7,8 % des primes acquises.
- Étant donné les risques associés à l'assurance automobile, la tarification pratiquée par les assureurs peut être qualifiée d'adéquate.
- Il est recommandé aux consommateurs de comparer les prix proposés et les services offerts par différents assureurs afin de profiter de la concurrence dans le secteur.
- Au Québec, l'industrie de l'assurance automobile est en bonne santé et cette situation ne peut qu'être favorable pour les consommateurs. À cet égard et pour une cinquième année consécutive, le mouvement à la baisse des tarifs indique que le marché est efficace.

Le rapport sur la tarification en assurance automobile au Québec en 2007 est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à contacter les agents d'information du Centre de renseignements de l'Autorité aux numéros suivants :

Centre de renseignements

Québec : (418) 525-0337 Montréal : (514) 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337